

CAS DE ROUGEOLE À MONTRÉAL

1er octobre 2019

Le 30 septembre, un cas confirmé de rougeole chez un résident de Montréal a été déclaré à la Direction régionale de santé publique. Le lieu d'acquisition n'a pu être identifié avec certitude. Durant sa période de contagiosité, du 19 au 27 septembre, cette personne a voyagé en avion de Moncton à Montréal le 20 septembre et a fréquenté plusieurs endroits publics dans l'Est de Montréal. Il est possible que d'autres cas de rougeole surviennent d'ici le 22 octobre.

Les lieux fréquentés ainsi que les dates et heures pendant lesquelles des personnes auraient pu être exposées à la rougeole sont disponibles sur le portail Santé Montréal au lien suivant : santemontreal.qc.ca

L'incubation de la maladie est de 7 à 14 jours (exceptionnellement jusqu'à 21 jours) entre le moment du contact et le début du prodrome. L'éruption cutanée apparaît ensuite de 2 à 5 jours plus tard. La période de contagiosité débute 4 jours avant l'apparition de l'éruption cutanée et se poursuit jusqu'à 4 jours après. Rappelons que plusieurs pays sont endémiques pour la rougeole. Nous demandons donc aux médecins de nous **signaler tout cas suspect de rougeole correspondant aux critères cliniques et d'exposition** (lieux répertoriés sur le site ou voyage en pays endémique), **sans attendre les résultats de laboratoire**. Il est important de promouvoir la vaccination contre la rougeole en particulier pour les voyageurs se rendant vers des pays endémiques, ainsi que chez les personnes qui ne sont pas considérées protégées.

RECOMMANDATIONS :

1. Être vigilant lors de la prise de rendez-vous, à l'accueil et au triage

- Identifier si un usager présente **fièvre, toux et éruption cutanée maculopapulaire généralisée** et une histoire d'exposition (visite de lieux ou pays avec rougeole).

2. Appliquer les mesures de prévention et contrôle des infections

- Faire porter un masque chirurgical à l'usager.
- Isoler l'usager en salle d'examen fermée ou à pression négative.
- Porter un masque N95, si vous êtes un professionnel soignant.
- Établir, au besoin, la liste des personnes dans la salle d'attente.

3. Effectuer les tests de laboratoire appropriés en fonction de la date de l'évaluation médicale

Profiter de chaque occasion pour mettre à jour le statut vaccinal de toute personne.

L'efficacité du vaccin contre la rougeole est de 85 à 95 % après la 1^{re} dose et de plus de 95 % après la 2^e dose.

| | |
|--|--|
| Isolement du virus ET | <ul style="list-style-type: none">• ≤ 4 jours après le début de l'éruption : PCR et culture de la rougeole à partir d'un écouvillon nasopharyngé pour confirmation et génotypageou• ≤ 7 jours après le début de l'éruption : PCR et culture de la rougeole à partir d'un échantillon d'urine |
| Sérologie | <ul style="list-style-type: none">• ≥ 3 jours et < 28 jours après le début de l'éruption : sérologie IgM (inclure parvovirus B19 et rubéole pour le diagnostic différentiel)• ≤ 7 jours après le début de l'éruption : IgG 1^{er} sérum, puis 2^e sérum 1 à 3 semaines après le 1^{er} prélèvement |

4. Déclarer rapidement tout cas confirmé ou cas clinique avec histoire d'exposition à la rougeole

- À la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, en joignant le professionnel de garde au 514 528-2400.
- Au service de prévention et de contrôle des infections de votre établissement.

Pour plus de renseignements, consulter :

- Aide au diagnostic, confirmation par laboratoire, identification des personnes à risque de complications (annexe ci-jointe)
- Fiche technique pour la gestion des cas et contacts : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-06W.pdf>
- Pour connaître les pays à risque pour la rougeole (voir tableau « Reported measles and rubella cases and incidence rates by Member States »): https://www.who.int/immunization/monitoring_surveillance/burden/vpd/surveillance_type/active/measles_monthlydata/en/

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal